



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/EM.14/2
28 août 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission des entreprises, de la facilitation
du commerce et du développement
Genève, 14-16 novembre 2001
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**INTÉGRATION DES QUESTIONS DE PARITÉ ENTRE LES SEXES DANS
UNE OPTIQUE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

L'accès des femmes et des hommes aux avantages potentiels de la mondialisation et au pouvoir économique dans la société reste très inégal. Pour tirer parti de ces avantages, il faut que l'ensemble des forces et des acteurs du développement se mobilisent. Or, la moitié de ces acteurs sont des femmes. La promotion de la participation des femmes aux marchés nationaux et internationaux est un aspect récurrent de questions importantes abordées par la CNUCED, dans des domaines aussi différents que l'investissement étranger direct, le commerce, les services, les produits de base, le développement des entreprises et les possibilités offertes par les nouvelles technologies, notamment en matière d'information et de communication. Les experts sont invités à examiner ce thème en vue de: a) proposer des moyens d'améliorer la contribution des femmes au renforcement de la compétitivité de leur pays et de leur région; b) préconiser des mesures concrètes dans le cadre d'une stratégie que la communauté internationale et les États membres pourraient mettre en œuvre pour accroître la participation des femmes aux processus économiques du commerce et de l'investissement étranger; c) mettre en place des réseaux d'appui aux femmes pour leur donner les moyens de mieux prendre part à l'activité économique.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction et objectifs	1-2	3
I. L'investissement étranger direct et les femmes	3-9	3
A. L'emploi dans les sociétés transnationales et l'évolution des conditions de travail des femmes	4-6	4
B. Qualité de l'emploi dans les filiales.....	7-8	6
C. Observations sur les questions qui pourraient faire l'objet de travaux de recherche	9	7
II. Le commerce et les femmes	10-29	8
A. Commerce des services.....	10-18	8
B. Produits de base	19-29	12
III. Développement des entreprises: surmonter les obstacles à l'entrepreneuriat des femmes	30-37	16
A. Obstacles à l'entrepreneuriat des femmes	30-33	16
B. Rôle des services et des réseaux en matière de financement et de développement des entreprises	34-35	18
C. Observations concernant la problématique de l'entrepreneuriat féminin	36-37	18
IV. Impact potentiel des technologies de l'information et de la communication sur le renforcement de la contribution des femmes	38-47	19
A. Les femmes et la fracture numérique	39-41	19
B. Comment les TIC et le commerce électronique peuvent-ils ouvrir de nouvelles possibilités aux femmes?	42-46	20
C. Observations sur les moyens de tirer le meilleur parti des TIC et du commerce électronique	47	23
V. Questions que pourraient examiner les experts	48	24

Introduction et objectifs

1. La Réunion d'experts doit examiner «les moyens d'améliorer la contribution des femmes à la promotion de la compétitivité de leur pays et de leur région, à l'accroissement des échanges commerciaux et à la promotion de l'investissement et de la technologie»¹. À cette fin, les experts s'inspireront des résultats de l'Atelier d'experts sur le commerce, le développement durable et le rôle respectif des hommes et des femmes (Genève, 12 et 13 juillet 1999)², qui avait identifié les liens qui pouvaient exister entre la mondialisation, le commerce et le développement, ainsi que des résultats d'une réunion organisée en préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés³. L'accès des hommes et des femmes aux avantages potentiels de la mondialisation et au pouvoir économique dans la société reste très inégal. Cela a des répercussions sur l'économie dans son ensemble: d'après un rapport publié par la Banque mondiale en 2001, les inégalités entre les sexes sont préjudiciables au bien-être social et freinent le développement; elles grèvent la productivité, l'efficacité et le progrès économique⁴.
2. En préparation de la Réunion d'experts, diverses consultations ont été organisées pour définir les questions fondamentales dans l'optique du mandat de la CNUCED, où les considérations de parité entre les sexes pourraient constituer un aspect critique du commerce et du développement. Les aspects suivants ont été retenus: i) investissement étranger direct; ii) commerce; services et produits de base; iii) développement des entreprises; et iv) incidences potentielles des technologies de l'information et de la communication.

I. L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT ET LES FEMMES

3. Par ses incidences sur l'emploi, l'investissement étranger direct (IED) influe sur l'équilibre social ou, plus précisément, sur la division du travail entre les femmes et les hommes. Ces incidences se font ressentir à deux niveaux. Premièrement, la ventilation par sexe de l'emploi

¹ La décision de convoquer une réunion d'experts sur ce thème a été prise au cours des consultations à participation non limitée qu'a tenues le Président du Conseil du commerce et du développement le 30 janvier 2001.

² Ces résultats sont exposés dans le document de la CNUCED intitulé: *Trade, Sustainable Development and Gender*, Genève, New York, 1999.

³ Voir Assemblée générale des Nations Unies, *Conclusions de la réunion technique préparatoire de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, intitulée «Renforcement des capacités en vue de l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les stratégies de développement». Le Cap (Afrique du Sud), 21-23 mars 2001 (A/CONF.191/BP/2).*

⁴ «En freinant l'accumulation de capital humain sur le marché national du travail et en excluant systématiquement les femmes ou les hommes de l'accès aux ressources, aux services publics, aux activités productives, la discrimination fondée sur le sexe restreint le potentiel de croissance de l'économie et l'augmentation du niveau de vie qui pourrait en résulter», Banque mondiale, *«Engendering Development»*. Washington, DC, New York 2001 (Oxford University Press), p. 10 et 11.

et des professions n'étant pas la même selon les branches⁵, le volume, le type et la composition de l'IED ainsi que sa répartition sectorielle ont des effets sur l'emploi global dans le pays d'accueil. Deuxièmement, les sociétés transnationales (STN) ne suivent pas forcément les mêmes pratiques que les entreprises locales en matière d'emploi – politiques, types de contrat ou différences de salaire – ou en ce qui concerne la fourniture de services sociaux connexes qui peuvent revêtir un intérêt particulier pour les femmes⁶.

A. L'emploi dans les sociétés transnationales et l'évolution des conditions de travail des femmes

4. Dans certains pays en développement⁷, la part des filiales de STN dans l'emploi est très élevée. Dans le secteur manufacturier, ces filiales emploient plus de 40 % de la main-d'œuvre dans des pays comme la Malaisie, Singapour et Sri Lanka. Il est intéressant de noter que la main-d'œuvre féminine est prépondérante dans plusieurs branches, notamment dans les textiles et l'habillement, dans l'agro-industrie (notamment l'agroalimentaire), dans l'assemblage de pièces électroniques et dans de nombreux services⁸. Cela tient à la structure de l'emploi dans ces branches (dans les pays en développement comme dans les pays développés) et aux types de compétences exigées, qui aboutissent à la différenciation et à la segmentation du marché du travail en fonction du sexe⁹. L'emploi féminin prédomine dans les activités exportatrices,

⁵ Certes, cela n'est pas propre à l'IED, mais la contribution de l'investissement étranger à l'investissement intérieur peut modifier la structure de l'investissement global et donc les caractéristiques de l'emploi.

⁶ Sécurité du transport entre le domicile et le lieu de travail, garde des enfants, etc.

⁷ Globalement, la part des STN dans l'emploi mondial est minime. Les STN (sociétés mères ou filiales) emploient directement moins de 1 % de la main-d'œuvre mondiale, estimée au total à trois milliards de travailleurs. On a estimé que 86 millions de personnes environ étaient employées par des STN – sociétés mères et filiales – en 1998, (CNUCED (1999), *World Investment Report 1999: Foreign Direct Investment and the Challenge of Development*. Publication des Nations Unies, New York et Genève, p. 265).

⁸ Braunstein E. (2000), *Engendering Foreign Direct Investment: Labor Markets and International Capital Mobility*. *World Development*, vol. 28, n° 7, p. 1157 à 1172; Joekes S. (1999), *A gender-analytical perspective on trade and sustainable development*, In: CNUCED, *Trade, Sustainable Development and Gender*. Publication des Nations Unies, New York et Genève; Razavi, S. (1999). *Labour-intensive growth, poverty and gender: neo-classical institutionalist and feminist accounts*. *Development and change. Special issue on gendered poverty and well-being*, vol. 30, n° 3; Standing G. (1999), *Global feminization through flexible labor: a theme revisited*. *World Development*, vol. 27, n° 3, p. 583 à 602; CNUCED (1999) op. cit.

⁹ CNUCED (1999) op. cit., p. 268. Selon de nombreux auteurs, la forte proportion de femmes travaillant dans les industries d'exportation est due en particulier au fait que les femmes sont davantage disposées à accepter des tâches répétitives et subordonnées ainsi qu'un salaire minimum inférieur à celui des hommes à compétences égales, ce qui les rend plus facilement employables. Pour un examen de la question, voir Razavi 2000.

notamment de biens manufacturés. Cette «féminisation» de l'emploi dans le secteur manufacturier est particulièrement prononcée dans les zones franches industrielles, où les entreprises sont en général des filiales de STN et 70 à 80 % des employés des chaînes de production sont des femmes¹⁰. Depuis quelques années, les zones franches industrielles emploient aussi une forte proportion de femmes dans les PMA: 69 % au Bangladesh (essentiellement dans l'exportation de vêtements et de textiles, de cuir, de chaussures et de matériel électronique) et à Haïti (essentiellement dans l'habillement), et 60 % à Madagascar (habillement et fleurs).

5. Si on analyse leur répartition sectorielle, on constate que les flux mondiaux d'IED vont essentiellement au secteur manufacturier et aux services. Dans les pays en développement, les investissements dans le secteur manufacturier et dans les services ont représenté environ 60 % et 33 % respectivement des entrées de stock d'IED en 1997¹¹. Deux tendances sont particulièrement notables. Premièrement, en Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est, près des deux tiers du stock d'IED sont concentrés dans le secteur manufacturier. Dans la mesure où ils représentent des investissements de création d'entreprises, cela veut dire que des emplois ont été créés¹². En effet, pendant la période 1980-1997, plusieurs pays de la région accueillant un grand volume d'IED¹³ ont enregistré une augmentation du taux d'activité de la main-d'œuvre en général et/ou des femmes, en particulier dans la tranche d'âge 25-54 ans¹⁴. Les nouveaux emplois créés auraient ainsi incité les femmes à se présenter sur le marché du travail, mais l'existence d'une relation directe entre les deux phénomènes ne pourrait être confirmée que grâce à une analyse plus approfondie des données. Deuxièmement, en Amérique latine et aux Caraïbes, les services représentent plus de la moitié du stock d'IED. Comme en Asie, le taux d'activité de la main-d'œuvre a augmenté dans plusieurs des pays accueillant le plus d'investissements de ce type¹⁵. Au cours des dernières années, une proportion relativement importante des IED réalisés en Amérique latine ont pris la forme de fusions-acquisitions internationales; il serait intéressant d'étudier les effets de ces opérations sur l'emploi, en particulier sur l'évolution de sa répartition par sexe.

6. Un autre phénomène à prendre en compte dans l'analyse de l'emploi par sexe est le fait que, dans un certain nombre de branches, les STN sous-traitent la production de composants

¹⁰ Voir par exemple Joeques 1999; Ghosh J. (1999), *An Asian view of globalization, employment, environment and gender*. In CNUCED, *Trade, Sustainable Development and Gender*, Publication des Nations Unies, New York et Genève, p. 141 à 146; Wichterich C. (2000), *The Globalized Woman. Reports from a Future of Inequality*, Londres, Zed Books.

¹¹ CNUCED (1999), op. cit., p. 27, 424 et 425.

¹² À condition que les IED s'ajoutent à l'investissement intérieur et ne le remplacent pas.

¹³ Par exemple en Chine, à Hong Kong (Chine), à Sri Lanka et en Malaisie (OIT (1999), *Key Indicators of the Labour Market*, Genève, p. 35 à 38).

¹⁴ OIT 1999, p. 35 à 38.

¹⁵ Par exemple en Argentine, au Brésil, au Chili ou au Mexique (OIT 1999, p. 40 à 42).

et d'intrants à des fournisseurs de premier, second et troisième rangs; leurs filiales s'approvisionnent soit sur place, soit au niveau mondial auprès des fournisseurs auxquels les sociétés mères ont directement sous-traité la production¹⁶. Ces emplois sont donc indirectement liés au système de production des STN, qui influe ainsi sur les fournisseurs, sur des industries artisanales ou sur d'autres formes d'activité appartenant au secteur informel¹⁷. Une fois de plus, les femmes sont prédominantes dans la fabrication en sous-traitance de vêtements et de chaussures¹⁸.

B. Qualité de l'emploi dans les filiales

7. La qualité de l'emploi dans les filiales et leurs caractéristiques sexospécifiques doivent être examinées dans leur contexte¹⁹. Il est difficile de comparer, sur les plans méthodologique et pratique, les conditions d'emploi des femmes et des hommes. Toutefois, sans trop généraliser, on peut s'attendre à ce que ces conditions soient relativement plus favorables dans les activités de production d'articles haut de gamme à forte intensité technologique qui requièrent une qualité et une fiabilité constantes, ou lorsque les filiales sont contraintes de verser des salaires conséquents pour conserver les ouvriers qualifiés, ou de protéger leur réputation et leur marque. Dans certaines branches, les STN peuvent offrir des conditions d'emploi relativement bonnes: conditions matérielles de travail, arrangements contractuels, formation, salaires, avantages sociaux supplémentaires – congés de maladie, congés annuels, restaurants d'entreprise, dortoirs, crèches, etc. On peut supposer en outre qu'elles respectent les normes en vigueur en matière de parité entre les sexes, telles que l'égalité de rémunération et la non-discrimination en matière d'emploi et de profession (normes codifiées, par exemple, dans les Conventions n° 100 et n° 111 de l'OIT)²⁰.

8. Inversement, dans les branches où les marchés, et donc l'investissement et l'emploi, sont caractérisés par une forte concurrence mondiale, les prix des produits et donc les salaires sont soumis à des contraintes bien plus fortes. Ce sont essentiellement des branches fabriquant

¹⁶ CNUCED (1999) op. cit., p. 265; Gereffi G. et Korzeniewicz M., dir. publ. (1994), *Commodity Chains and Global Capitalism*, Westport, Praeger; Harrison B. (1994), *Lean and Mean. The Changing Landscape of Corporate Power in the Age of Flexibility*. New York, Basic Books.

¹⁷ CNUCED (1999) op. cit., p. 267.

¹⁸ Les estimations effectuées (multiplicateur) pour certaines industries légères (par exemple, les vêtements et les chaussures) indiquent que les employés des entreprises sous-traitantes pourraient être cinq fois plus nombreux que ceux des STN concernées (Braunstein, 2000, p. 1159). Selon une autre estimation, en 1995, 200 millions de personnes travaillaient pour des fournisseurs des industries exportatrices (Wichterich 2000, p. 17, au sujet de données provenant de la CISL), ce qui représente plus du double du nombre total de personnes employées directement par les STN.

¹⁹ Voir CNUCED (1999) op. cit., p. 270 et suiv., pour un examen comparatif de l'emploi dans différents types de STN.

²⁰ Pour un examen détaillé, voir Razavi 1999 et CNUCED (1999) op. cit., p. 455 et suiv.

en série des produits de consommation standardisés tels que des textiles bon marché ou des biens intermédiaires à faible intensité technologique. Dans ces branches, les STN n'offrent pas toujours des conditions de travail particulièrement favorables et leurs filiales profiteraient même de la segmentation du marché du travail²¹. L'expérience montre que la rémunération des femmes travaillant dans les chaînes de montage à faible valeur ajoutée serait habituellement inférieure à celle des hommes²². Par exemple, dans certaines filiales et dans certaines zones franches industrielles, les salaires des femmes sont inférieurs de 20 à 30 % à ceux des hommes travaillant dans la même branche²³. Toutefois, ce type de discrimination est non seulement pratiqué par les filiales de STN, mais aussi par des entreprises nationales tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

C. Observations sur les questions qui pourraient faire l'objet de travaux de recherche

9. Compte tenu de ce qui précède, il apparaît nécessaire de réaliser des travaux de recherche supplémentaires pour aider les responsables à prendre des décisions en connaissance de cause concernant les incidences de la politique de l'emploi sur l'IED, en particulier dans deux domaines. Premièrement, on pourrait établir un recueil des «meilleures pratiques» adoptées pour promouvoir une politique de l'emploi soucieuse d'équité entre les sexes²⁴, qui comprendrait des mesures prises par les pouvoirs publics, dans le cadre de leur politique en matière d'IED, pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes sur le lieu de travail²⁵. Il serait également possible d'examiner et de comparer les stratégies des STN et des entreprises nationales à

²¹ Dicken, P. (1998), *Global Shift. Transforming the World Economy*, 3^e édition, Londres, Paul Chapman, p. 312.

²² CNUCED (1999) op. cit., CNUCED, *Trade, Sustainable Development and Gender*, (UNCTAD/EDM/Misc.78); «*A gender-analytical perspective on trade and sustainable development*», Joeques, S., p. 33 à 59.

²³ CNUCED (1999) *World Investment Report*, p. 269; Horton, S. (1999), *Marginalization revisited: women's market work and pay, and economic development. World Development*, vol. 27, n° 3, p. 571-582; Standing 1999, p. 583 à 602. Dans certains cas, le Gouvernement du pays d'accueil peut renoncer à ses exigences en matière de «qualité» dans le but de créer davantage d'emplois. Le meilleur exemple est celui des zones franches industrielles, qui dérogent parfois aux règles régissant les relations professionnelles et les conditions d'emploi dans le pays d'accueil, afin d'attirer des IED (CNUCED 1999, *supra*, p. 271 et 272; OIT (2001) *Seventh Survey on the Effect Given to the Tripartite Declaration of Principles Concerning Multinational Enterprises and Social Policy*, parties I et II, Genève).

²⁴ Il conviendrait de noter que cela ne concerne pas toujours uniquement l'emploi des femmes: dans certains nouveaux pays industriels, les effets de déplacement touchent aussi bien les femmes que les hommes dans le temps.

²⁵ Par exemple, dans le cadre de l'autorité de la zone économique, le Gouvernement philippin dispense une formation sur les questions de parité entre les sexes aux syndicalistes et aux employeurs, afin de faire appliquer la législation relative à l'égalité des chances (voir OIT 2001, p. 133, et CNUCED 1999, *supra*, p. 271 et suiv.).

cet égard. Des mesures plus ambitieuses inspirées de ce recueil pourraient être proposées aux gouvernements²⁶. Deuxièmement, il apparaît nécessaire de disposer de données ventilées par sexe sur l'emploi et sur les salaires ainsi que d'indicateurs de qualité des emplois mesurés par des variables telles que les normes de sécurité, les relations professionnelles, etc.²⁷.

II. LE COMMERCE ET LES FEMMES

A. Commerce des services

10. Le secteur des services, qui représente la part la plus importante du produit national et qui emploie de grandes quantités de main-d'œuvre²⁸, acquiert rapidement une place de plus en plus considérable dans le commerce international (environ 20 % des échanges mondiaux à l'heure actuelle). Même si les pays en développement ne représentent que 20 % du commerce total des services²⁹, la contribution potentielle du secteur tertiaire à l'intégration réussie de ces pays dans l'économie mondiale a été soulignée. Dans le plan d'action qu'elle a adopté à sa dixième session, la Conférence a préconisé la libéralisation progressive du commerce des services et l'amélioration de l'accès aux marchés comme moyen de promouvoir le développement économique. Selon elle, ce processus devrait s'accompagner d'un renforcement des capacités institutionnelles, financières et humaines des pays en développement ainsi que de leur cadre réglementaire, afin de les aider à participer véritablement au commerce international des services³⁰.

11. Il est essentiel que la répartition équitable des avantages tirés du commerce ainsi que les préoccupations liées au développement et les conséquences sociales soient dûment prises en compte dans la nouvelle génération de politiques publiques appliquées au secteur tertiaire. Il faut veiller à ce que les femmes et les hommes bénéficient d'un accès égal aux avantages économiques et soient directement associés, sur un pied d'égalité, à la définition des structures

²⁶ L'OIT et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) pourraient être associés à ces recherches.

²⁷ Les éléments suivants pourraient être particulièrement pertinents: composition de la main-d'œuvre dans les filiales de STN implantées dans les pays en développement; écarts de rémunération; différences dans le statut contractuel et dans la durée de l'emploi, notamment rôle de la sous-traitance et de l'externalisation des approvisionnements; impact des crises économiques et des fusions-acquisitions (nationales et internationales) sur l'emploi; conséquences différentes sur les femmes et les hommes.

²⁸ Il existe des exceptions, à savoir les pays agricoles à faibles revenus (Joeques, S., «*A Gender-Analytical Perspective on Trade and Sustainable Development*» in *Trade, Sustainable Development and Gender*, CNUCED, Genève, 1999), p. 40.

²⁹ Organisation mondiale du commerce, *Statistiques du commerce international 2000*, Genève, 2000, p. 40.

³⁰ CNUCED, *Plan d'action de Bangkok*, adopté par la Conférence à sa dixième session, Genève, 2000, par. 71 et 72.

et des politiques économiques ainsi qu'au processus productif lui-même³¹, afin de prendre conscience du parti qui peut être tiré du commerce des services.

1. Fourniture transfrontière de services³²

12. Les secteurs qui pourraient fournir ce type de services sont, entre autres, les télécommunications, les services aux entreprises et les services bancaires³³. Compte tenu des investissements, de la technologie et des infrastructures qu'ils nécessitent, ces services sont nés dans les pays développés. Au cours des dernières années, des pays en développement, essentiellement en Asie, ont néanmoins pris pied sur les marchés internationaux. Les services qu'ils fournissent tirent en général parti des IED ou – directement – de la présence commerciale des entreprises des pays développés. Au début des années 90, l'Inde arrivait déjà en tête des huit pays les plus performants dans la programmation de logiciels, devant l'Irlande, Israël, le Mexique et Singapour. Par ailleurs, des ingénieurs et des concepteurs de logiciels indiens sont allés travailler à l'étranger pour des entreprises occidentales; si cette émigration de personnel qualifié a en général eu un effet minime sur les entreprises privées, elle a été une source importante de recettes pour l'ensemble du pays³⁴. Des pays en développement des Caraïbes, notamment la Barbade, la Jamaïque et la République dominicaine, ainsi que d'autres pays tels

³¹ Joekes, S., *«Trade-Related, Employment for Women in Industry and Services in Developing Countries»*, document spécial, UNRISD/PNUD, Genève, 1995, p. i; et CNUCED, *«Évaluation du commerce des services des pays en développement: résumé des conclusions»*, note du secrétariat de la CNUCED soumise à la quatrième session du Conseil du commerce et du développement, 20-24 septembre 1999, p. 5.

³² L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) distingue quatre modes de livraison: le Mode 1 est la «Fourniture transfrontière» – les services sont fournis d'un pays vers un autre pays (par exemple, traitement électronique de données en ligne comme les services administratifs off-shore et de nombreux autres services administratifs); le Mode 2 est la «consommation à l'étranger» – le consommateur se rend dans un autre pays ou y expédie ses biens pour bénéficier d'un service (par exemple, tourisme, soins médicaux, éducation, réparation et entretien); le Mode 3 est la «présence commerciale» – une entreprise étrangère crée des filiales ou des succursales pour fournir des services dans un autre pays (par exemple, voyagistes, agences de voyages, banques, compagnies aériennes, hôpitaux, établissements d'enseignement, etc.); et le Mode 4 est la «présence de personnes physiques» – des personnes quittent leur pays pour fournir un service dans un autre pays (par exemple, infirmières, consultants, etc.).

³³ Voir aussi les chapitres III et IV ci-après.

³⁴ Au cours des dernières années, plus de 80 % des diplômés de l'Institut indien de technologie de Bombay auraient émigré aux États-Unis; voir Soubra, Y., *«Trends and current situation in the diffusion and utilization of information technology»* in ATAS X, CNUCED, Nations Unies, New York et Genève, 1995, (UNCTAD/DST/10).

que les Philippines et le Mexique ont adopté des mesures spéciales pour attirer les IED dans le secteur des technologies de l'information³⁵.

13. Les diverses activités informatiques, allant de la simple saisie de données à la programmation de logiciels³⁶, récemment transférées dans des pays en développement pour profiter de coûts de main-d'œuvre inférieurs, ont eu des incidences notables sur l'emploi des femmes, essentiellement pour les tâches les moins qualifiées. Toutefois, des femmes seraient aussi employées dans des activités plus qualifiées comme la mise au point de logiciels informatiques, ce qui contribuerait à améliorer leur rémunération même si elle est encore inférieure à celle des hommes. La délocalisation de ces activités semble favoriser les pays en développement qui possèdent du personnel compétent, connaissant l'informatique et parlant anglais. Les autres pays ne pourraient évidemment pas tirer avantage de l'expansion des services considérés.

2. Consommation de services à l'étranger

14. Entrent dans cette catégorie les services fournis aux consommateurs étrangers qui visitent un pays. Le secteur revêtant la plus grande importance pour l'emploi des femmes est celui du tourisme. Pendant les années 1995-1998, il a été l'une des principales sources de revenus dans 69 pays en développement³⁷ et a constitué, pour beaucoup d'entre eux, le seul service ou l'un des seuls services où ils enregistraient un excédent commercial avec les pays développés³⁸. Le secteur touristique est déjà le premier exportateur de services dans 24 PMA³⁹.

³⁵ Ibid. Les filiales étrangères constituées dans les zones de libre-échange ont été attirées par des mesures d'incitation: avantages fiscaux, rapatriement sans restriction des profits et des dividendes, coût peu élevé de la main-d'œuvre, etc. De plus, la docilité du personnel – les hommes et les femmes peuvent travailler pendant de longues heures sur écran – et le peu de cas fait en général de la santé et de la sécurité des personnes qui saisissent et traitent les données peuvent avoir joué un rôle à cet égard. Il est en tout cas possible d'améliorer les conditions de travail aussi bien des hommes que des femmes dans ce secteur en prenant des mesures appropriées.

³⁶ Services reposant sur le traitement de données: fournisseurs de cartes de crédit, vente par correspondance, compagnies aériennes et réseaux ferroviaires, etc.

³⁷ Voir Diaz Benavides, D., «*The sustainability of International Tourism in Developing Countries*», communication soumise à l'occasion du Symposium sur le tourisme international organisé à l'OMC le 22 février 2001, et «*El turismo como paliativo de la pobreza*». Exposé présenté à la Conférence mondiale sur le tourisme et la pauvreté, tenue le 6 juin 2001 à Natal (Brésil).

³⁸ CNUCED, «Évaluation du commerce des services des pays en développement: résumé des conclusions», note du secrétariat de la CNUCED présentée à la quatrième session du Conseil du commerce et du développement, 20-24 septembre 1999, p. 5.

³⁹ Voir *Tourism in the Least Developed Countries*, Organisation mondiale du tourisme, Madrid, 2001.

15. Premièrement, le tourisme peut être une source importante de devises pour les pays en développement si les conditions minimales pour séduire les touristes sont réunies: attrait de la destination, stabilité économique et politique, infrastructures adéquates, hôtels de qualité et faible délinquance. Les femmes travaillent déjà dans l'industrie touristique, mais les emplois qu'elles occupent sont souvent non qualifiés ou peu qualifiés et donc faiblement rémunérés⁴⁰. En outre, elles exécutent, la plupart du temps, une série de tâches à caractère informel qui sont le prolongement de leurs activités traditionnelles – nettoyage, cuisine et garde d'enfants – et qui les assimilent à de la main-d'œuvre bon marché. Ce sexisme renforce l'écart de rémunération avec les hommes tout en exposant les femmes à la prostitution et aux risques sanitaires qui en découlent tels que l'infection par le HIV. La création d'emplois dans le secteur touristique doit donc être analysée du point de vue du revenu et du bien-être des femmes. Les mesures d'appui adoptées pourraient porter sur la formation de personnel qualifié dans les activités exercées aussi bien par les femmes que par les hommes, ce qui aurait un effet multiplicateur positif sur le développement économique et social, en particulier dans les PMA présentant un grand potentiel touristique.

3. Services liés à une présence commerciale à l'étranger

16. Entrent dans cette catégorie les services qui sont fournis dans un pays étranger par l'ouverture d'une succursale ou d'un bureau de représentation. L'expansion mondiale des sociétés multinationales a déjà entraîné la création de prestataires locaux de services, en particulier pour les services bancaires et les assurances, divers services destinés aux entreprises, la construction et les services connexes, l'enseignement, etc. Les entreprises tiendraient compte des avantages offerts par les débouchés commerciaux et par le coût de la main-d'œuvre pour décider du mode de fourniture des services, ce qui pourrait avoir des incidences positives sur la répartition des emplois entre hommes et femmes.

4. Services fournis via la présence de personnes physiques

17. Ce mode de livraison concerne un certain nombre de services comme, par exemple, les soins de santé. Compte tenu des différences structurelles existant entre différentes parties du monde, certains pays enregistrent une pénurie de personnel de santé alors que d'autres affichent un excédent. Ce déséquilibre crée une demande de services qui est satisfaite par le mouvement de personnes physiques, notamment par la migration de médecins et de personnel infirmier des pays du Sud vers les pays du Nord. Le personnel infirmier est constitué en grande partie de femmes et leur migration professionnelle est une conséquence non seulement de «l'excédent» enregistré dans leur pays d'origine, mais aussi des possibilités d'emploi et de rémunération limitées qu'offre le système de santé de leur pays. S'il est vrai que les femmes peuvent ainsi accroître leurs revenus, leur rémunération ne correspond pas en général au travail effectué en raison de leur faible pouvoir de négociation. En outre, la migration de médecins et de personnel

⁴⁰ Fälth, A., «*Tourism and Gender: Opportunities for LDCs in an Intensified Global Economy*» in *Trade, Sustainable Development and Gender*, CNUCED, Genève, 1999 (UNCTAD/EDM/Misc.78), p. 426.

infirmier qualifié a, la plupart du temps, des conséquences très néfastes sur le système de santé des pays «exportateurs»⁴¹.

5. Observations sur les questions qui pourraient faire l'objet de travaux de recherche

18. Pour évaluer la participation des femmes et des hommes au commerce international de services, il est indispensable de mieux comprendre les principaux enjeux et de disposer de meilleures statistiques. Il serait utile de réaliser des études de cas portant sur des pays et sur des services spécifiques, afin de mieux recenser les problèmes qui se posent dans chaque secteur. On pourrait, par exemple, étudier le tourisme et les soins de santé, afin de proposer des moyens et des mesures à mettre en œuvre pour améliorer la contribution des femmes à la compétitivité de leur pays et de leur région.

B. Produits de base

19. Les produits de base, en particulier l'agriculture, constituent le principal secteur d'activité économique dans la plupart des pays en développement. Ils assurent non seulement la subsistance de la majorité de la population, mais sont aussi la source essentielle de l'épargne et des devises indispensables au développement. En Afrique, les femmes représentent 70 % de la main-d'œuvre agricole et produisent 80 % des denrées alimentaires⁴². Elles jouent un rôle essentiel dans deux domaines: i) elles fournissent en général les aliments de subsistance dont leur famille a besoin; la vente des denrées excédentaires cultivées essentiellement pour la consommation familiale leur fournit l'argent qui leur fait défaut, même si les revenus tirés sont modestes; ii) elles participent activement aux activités les plus dynamiques du secteur des produits de base, à savoir la production et la transformation de denrées alimentaires à forte valeur pour l'exportation⁴³. La diversification des exportations est devenue un des principaux objectifs des pays en développement pour accroître leurs capacités de production et leur compétitivité. Les activités qui créent une forte valeur ajoutée à l'exportation – production, transformation, conditionnement, étiquetage, commercialisation, vente et service après-vente des produits horticoles – sont essentiellement exécutées par des femmes.

20. En outre, la main-d'œuvre féminine joue un rôle plus important dans les petites exploitations agricoles familiales en raison de la mobilité accrue et croissante de la main-d'œuvre masculine entre les régions et les secteurs d'activité. Les femmes acquièrent des compétences dans le domaine de l'agroalimentaire au sein de leur foyer ou de leur communauté

⁴¹ CNUCED, *Note d'information* pour la Réunion d'experts sur le commerce international des services de santé: difficultés et possibilités qui se présentent aux pays en développement, Genève, 1997, p. 4).

⁴² Blumberg, R. L., «*Reaching Africa's "invisible" farmers*», in *African Farmer*, New York, n° 11, 1994, p. 14 et 15.

⁴³ À cet égard, des facteurs tels que les technologies de l'information et de la communication, l'infrastructure et les transports sont essentiels; leur absence restreint notamment les possibilités des PMA en général ainsi que les petits pays insulaires et des pays sans littoral en particulier de participer véritablement aux marchés mondiaux.

et constituent souvent une forte proportion de la main-d'œuvre employée dans les usines de produits agroalimentaires. Elles ont aussi réussi à produire et à vendre des produits agricoles (tels que les fleurs) dans les villes. Dans la production à petite échelle et le petit commerce, où elles sont particulièrement actives, les femmes rencontrent les mêmes problèmes que les hommes, mais elles sont davantage pénalisées que ces derniers. Elles doivent aussi surmonter d'autres obstacles propres à leur sexe.

21. En ce qui concerne le secteur exportateur, les améliorations apportées à l'infrastructure des transports et l'évolution de la demande dans les pays développés (se traduisant, par exemple, par un marché mondial des fruits en expansion) ont favorisé la mondialisation de l'agro-industrie. Dans de nombreux pays en développement, les femmes participent, souvent de manière occasionnelle et temporaire, à la production et à la fourniture de produits agricoles que les sociétés transnationales écoulent dans les chaînes de supermarchés. Même s'ils ne constituent qu'un petit maillon dans la chaîne mondiale d'approvisionnement, les produits des exploitations agricoles et des entreprises locales doivent satisfaire aux critères de qualité et aux normes phytosanitaires qui sont imposés. Les conditions d'emploi des travailleurs, qui sont pour la plupart des femmes, restent précaires. Si les gouvernements n'ont pas toujours réussi à améliorer de manière notable la situation des travailleurs temporaires dans le souci de conserver un avantage concurrentiel, le fait est que, sous l'effet de la mondialisation, des ONG, des groupements de consommateurs défendent un commerce équitable et des écologistes font pression sur les grandes chaînes de distribution, qui pourraient favoriser une amélioration des conditions de travail de la main-d'œuvre – largement féminine – par leurs approvisionnements⁴⁴.

1. L'accès aux actifs et ses incidences sur la prise de décisions

22. L'accès au crédit est un problème important que rencontrent la plupart des entreprises rurales en général et agricoles en particulier. L'absence d'actifs pouvant servir de garantie – titres de propriété foncière ou sécurité des droits de propriété – est un facteur important. De plus, dans de nombreux pays en développement où des titres de propriété foncière en bonne et due forme existent, ce sont les hommes qui les détiennent et qui contrôlent la terre. Dans maints pays, les femmes ne jouissent même pas du droit de propriété. Par ailleurs, une femme a souvent besoin, pour obtenir un crédit, de la signature ou de la caution de son mari. De nombreuses initiatives ont été lancées pour assurer l'égalité d'accès des femmes aux marchés, et notamment au crédit, à la terre et aux actifs productifs (voir encadré 1).

⁴⁴ Barrientos, S. (1999). *Ethical trade and gender: export of non-traditional horticultural products*. In CNUCED (1999). *Trade, Sustainable Development and Gender*. Publication des Nations Unies, New York et Genève, p. 190; Barrientos, S., Bee, A., Matear, A. et Vogel, I. (1999). *Women and Agribusiness: Working Miracles in the Chilean Fruit Export Sector*, Londres, Macmillan Press.

Encadré 1. Initiatives visant à assurer l'égalité d'accès aux marchés, et notamment au crédit, à la terre et aux actifs productifs

Il existe plusieurs exemples d'organisations efficaces qui s'efforcent de résoudre les problèmes d'égalité d'accès. Au Mozambique, la nouvelle union nationale des agriculteurs, qui associe quelque 430 coopératives et groupements d'agriculteurs et est dirigée par une militante de base, défend les agriculteurs et les forme aux fonctions de direction, à la gestion et à la commercialisation. Son principal objectif est d'obtenir auprès des pouvoirs publics la délivrance de titres de propriété foncière aux femmes des zones rurales malgré la résistance offerte par une bureaucratie où les hommes sont prépondérants. À ce jour, l'organisation a aidé 95 % de ses membres à se procurer des titres de propriété. En Gambie, la Women in Service Development Organization Management compte 60 000 membres actifs qui peuvent recevoir une formation et obtenir des prêts provenant d'un fonds renouvelable, le Kenya Women's Finance Trust. Créé en 1981, ce fonds accorde des crédits aux femmes des zones rurales, afin de les aider à accroître leurs revenus et à améliorer ainsi la situation de familles entières.

Source: Lima, T. «*Women's co-ops spur Mozambican farmers union*», in *African Farmer*, New York, n° 11, 1994, p. 16 et 17; Senghore, I. et Bojan-Sissoho, A. «*Women's wisdom: banking on themselves*», in *African Farmer*, New York n° 11, 1994; et Gellen, K. «*Unleashing the poor of women farmers*», in *African Farmer*, New York, n° 11, 1994, p. 10 et 11.

23. Le problème des titres de propriété n'est pas propre au secteur agricole. Dans les pays en développement, une forte proportion de femmes travaillent dans des exploitations minières de petite taille et artisanales. Cette activité leur assure un revenu en espèces, même si celui-ci n'est pas garanti et est inférieur à ce qu'il devrait être en raison du caractère semi-légal ou illégal de ces mines (les femmes sont surreprésentées parmi les petits exploitants miniers dont les droits de propriété ne sont pas officiellement reconnus) et de l'inefficacité des méthodes d'extraction utilisées⁴⁵.

24. Les nombreuses études et expériences réalisées ont montré que l'octroi de crédits aux femmes, en particulier dans les zones rurales, donnait de très bons résultats et était une activité rentable. Les femmes sont considérées comme de bonnes emprunteuses⁴⁶, à tel point que celles qui sont membres de groupes organisés ont parfois eu accès à des crédits sans avoir à fournir de garantie.

25. La faible participation des femmes à la prise de décisions locales et nationales est un obstacle important à leur réussite économique. Parfois, les familles sont tenues de demeurer sur les plantations ou sur les exploitations agricoles, ce qui prive les femmes de toute possibilité d'exercer une activité économique à l'extérieur pour compléter le revenu familial. Ce phénomène a été observé dans des exploitations de fruits et de fleurs, ainsi que dans des plantations de café, de thé et d'ananas. Pour remédier au traitement inégalitaire dont les femmes sont victimes en matière de propriété foncière, le Gouvernement kényen a préconisé, par le biais

⁴⁵ Voir *Financial Times*, «*Women dig deep for South Africa's Gold*», 11 et 12 août 2001.

⁴⁶ Voir chapitre III ci-après.

des offices fonciers publics, que les décisions relatives à l'utilisation et à la cession des terres soient prises en commun, au sein de la famille. Pour veiller à ce que les femmes soient consultées, il a tenu à ce que les épouses participent à la désignation des personnalités ou des anciens qui représentent la communauté locale auprès des offices fonciers.

2. Mise en valeur des ressources humaines et perfectionnement des compétences technologiques

26. Les services de formation et de vulgarisation agricoles revêtent une grande importance. Toutefois, les formations proposées aux agriculteurs sont en général destinées aux hommes, lesquels ont déjà reçu, la plupart du temps, un enseignement de type classique. Cela pénalise considérablement les femmes travaillant dans l'horticulture, la production alimentaire et le commerce, qui n'ont généralement pas suivi de formation classique. En conséquence, les femmes qui exportent sont moins à même de satisfaire aux normes sanitaires et phytosanitaires et aux autres exigences des consommateurs. L'absence de technologie et d'infrastructure (par exemple, pour la conservation par le froid) est un obstacle supplémentaire.

27. Comme il a déjà été souligné dans de nombreuses instances, les services de vulgarisation et l'initiation aux nouvelles technologies visent systématiquement les hommes⁴⁷. Afin de remédier à ces préjugés sexistes, certains pays comme le Nigéria ont adopté des mesures de discrimination positive au sein des services de vulgarisation – consistant à recruter davantage de femmes et à dispenser une nouvelle formation aux hommes – pour que leurs agents accordent une plus grande attention aux agricultrices⁴⁸.

28. Comme il est indiqué plus haut, les nouveaux débouchés commerciaux pour les produits horticoles transformés ont créé des emplois – souvent temporaires – pour les femmes dans les activités allant de la récolte à l'expédition, en passant par le nettoyage, le tri et l'emballage. Ces emplois temporaires ne permettent pas un perfectionnement systématique des compétences. Étant donné que les produits horticoles sont assujettis à des normes de qualité de plus en plus strictes et échangés sur des marchés très concurrentiels, les femmes doivent perfectionner leurs techniques et leurs compétences en permanence pour rester compétitives dans les secteurs exportateurs.

3. Observations sur les principales questions soulevées

29. Compte tenu de ce qui précède, force est de constater qu'il importe de mettre en œuvre des réformes législatives et institutionnelles visant à supprimer les obstacles que les femmes rencontrent dans les domaines suivants: propriété d'actifs physiques, liberté d'exercer des activités économiques et mise en valeur des ressources humaines, notamment accès aux services

⁴⁷ En Afrique, malgré la prépondérance de la main-d'œuvre féminine dans l'agriculture, seuls 7 % du temps et des ressources alloués aux services de vulgarisation sont actuellement consacrés aux agricultrices et seuls 7 % des agents de vulgarisation sont des femmes. Voir Blumberg, op. cit.

⁴⁸ Pena, C., Webb, P. et Haddad, L. «*Women's economic advancement through agricultural change: a review of donor experience*», Division de la consommation alimentaire et de la nutrition, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC, 1996.

de vulgarisation agricole, perfectionnement des techniques agroalimentaires traditionnelles et d'autres méthodes de transformation. Il est nécessaire aussi d'améliorer les structures organisationnelles des entreprises dirigées par des femmes, afin de faire en sorte que les compétences traditionnelles acquises dans les domaines de l'agriculture, de la transformation et de la commercialisation deviennent des atouts viables et compétitifs sur le plan international. L'assistance aux associations de femmes et aux femmes chefs d'entreprise dans le secteur des produits de base pourrait être rendue plus efficace en favorisant la participation des unes et des autres aux activités créant de la valeur ajoutée, grâce à des mesures visant, entre autres, à rechercher et à pénétrer des marchés très spécialisés ainsi qu'à renforcer l'assurance de qualité.

III. DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES: SURMONTER LES OBSTACLES À L'ENTREPRENARIAT DES FEMMES

A. Obstacles à l'entrepreneuriat des femmes

30. L'entrepreneuriat est, pour les femmes, un important moyen d'émancipation économique. Toutefois, les femmes chefs d'entreprise sont, en tant que femmes, confrontées à des obstacles socioculturels que ne connaissent pas leurs homologues masculins⁴⁹. Il s'agit d'obstacles au développement des entreprises spécifiques aux femmes. Des exemples en sont une plus grande difficulté d'accès au crédit et à la technologie, un pouvoir de négociation et une mobilité limités, la dépendance à l'égard de la parenté masculine, des politiques implicitement plus favorables aux hommes et des marchés à dominance masculine. Ces obstacles plongent leurs racines dans les conceptions socioculturelles du rôle et de la responsabilité des femmes dans la société et trouvent souvent un écho dans le système juridique ou dans une application inégale de la loi, dans une application discriminatoire des politiques et des programmes et dans des préjugés sexistes persistants. L'éducation et la mise en valeur des ressources humaines constituant la base même d'une croissance quantitative et qualitative de la capacité entrepreneuriale, une éducation insuffisante ne peut qu'aggraver la situation⁵⁰.

31. L'accès au financement pour le démarrage et l'expansion d'une entreprise constitue sans doute le plus important obstacle pour les femmes partout dans le monde – dans les pays développés comme dans les pays en développement, y compris les PMA. Les programmes spéciaux des gouvernements et des donateurs en matière de crédit et de services pour le développement des entreprises ont tendance à être concentrés sur les microentreprises et

⁴⁹ Dans ce contexte, voir, par exemple, CNUCED. *Women Entrepreneurs in Least Developed Countries: Case studies from Africa* (UNCTAD/ITE/EDS/Misc.15), 1999; *Les femmes entrepreneurs en Afrique: enseignement tiré de l'expérience de certains pays* (UNCTAD/ITE/EDS/Misc.14), 2000; *Study on Women's Entrepreneurship in Burkina Faso*, 1998; et Forum des femmes chefs d'entreprise; résumé établi par le secrétariat pour la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (A/CONF.191/L.25), 2001.

⁵⁰ La plupart des PMA connaissent des problèmes de mise en valeur des ressources humaines, ce qui se traduit par une faible productivité de la main-d'œuvre et un faible niveau de compétences. Par exemple, au Cambodge, 24 % de la main-d'œuvre totale et 31 % de la main-d'œuvre salariée féminine n'ont reçu aucune éducation. Dans ces conditions, les capacités techniques et gestionnaires des femmes dans le secteur public et le secteur privé sont limitées.

des initiatives communautaires. Pour des raisons de moindres risques et coûts de transaction, les banques commerciales préfèrent prêter aux grandes entreprises et aux gouvernements plutôt qu'aux petites et moyennes entreprises (PME). Les femmes chefs d'entreprise sont considérées présenter un risque élevé en raison de leurs garanties insuffisantes, de leur faible capitalisation et de l'absence d'information financière.

32. Les travaux de recherche montrent que, dans les PMA⁵¹, leurs possibilités d'obtenir un emploi salarié dans le secteur formel étant limitées, les femmes trouvent généralement à s'employer en tant que travailleuses indépendantes, en particulier dans l'agriculture de subsistance, dans des activités artisanales ou encore dans le secteur urbain informel. En matière de financement, elles dépendent le plus souvent de leur propre épargne ou de celle de leurs proches et de sources de financement informelles⁵². Elles manquent d'informations sur les mécanismes de crédit existants et sur les conditions d'emprunt. Elles sont en outre souvent déconcertées par la complexité des procédures bancaires. Et pourtant, on ne peut pas ne pas être impressionné par le fait que lorsque les femmes bénéficient de prêts, la majorité d'entre elles sont de bonnes emprunteuses: elles respectent les conditions d'emprunt et s'acquittent ponctuellement de leurs remboursements⁵³.

33. Les renseignements fournis par l'Administration pour les petites entreprises des États-Unis et les programmes de microfinancement dans les pays en développement montrent que de 90 à 98 % des femmes qui contractent un emprunt respectent les conditions de prêt et en particulier les calendriers de remboursement. Dans les pays en développement, sous l'égide de l'OCDE, ce déficit d'accès au crédit a suscité une modeste initiative: un groupe de quatre banques – australienne, canadienne, irlandaise et américaine – a pris un ensemble de mesures allant d'activités de sensibilisation des cadres bancaires à l'accès des femmes au crédit à des mesures concernant le financement institutionnel et la coordination des stratégies relatives au financement des entreprises dirigées par des femmes.

⁵¹ Voir aussi Ruffing, L. et Fischer, G. «*Mainstreaming gender in enterprise development*» dans *Trade, Sustainable Development and Gender* (UNCTAD/EDM/Misc.78).

⁵² Les principaux inconvénients des établissements de crédit informels sont qu'ils ne sont pas fiables, ont souvent un coût élevé et n'offrent que des ressources limitées. De plus, le fait de recourir à ces établissements ne rattache pas les femmes au système financier officiel, ce qui perpétue la marginalisation de leurs activités économiques.

⁵³ Environ 94 % des membres de la Grameen Bank, la banque pionnière de microcrédit au Bangladesh, sont des femmes. Cette banque propose des crédits de groupe, l'accès au crédit de chaque membre du groupe étant lié aux responsabilités et au comportement collectif en matière de remboursement. Il existe également à Vanuatu un mécanisme de microcrédit qui donne de bons résultats; il a enregistré un taux de remboursement de 100 % et a permis à environ 400 femmes pauvres d'accéder à l'emploi; il relève d'un projet destiné à faire la démonstration d'une méthode permettant de proposer un programme de prêts libres et d'épargne à long terme à des ménages à faible revenu et, plus particulièrement à des femmes défavorisées.

B. Rôle des services et des réseaux en matière de financement et de développement des entreprises

34. À la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, il a été demandé aux institutions financières de faire elles aussi preuve d'initiative et de développer et améliorer les services destinés aux femmes chefs d'entreprise, de sensibiliser davantage les responsables en matière de prêts et d'améliorer la communication avec les femmes. Des objectifs pourraient être fixés pour les banques en termes de pourcentage de leurs portefeuilles de prêt consacré aux femmes entrepreneurs. Les banques pourraient également être encouragées à faire siéger des femmes dans leur conseil d'administration et à associer des femmes chefs d'entreprise au dialogue sur le financement des PME⁵⁴.

35. Il est nécessaire de rattacher les services financiers à des services non financiers tels que des services d'aide aux entreprises. Très souvent, les programmes relatifs aux PME manquent de cohérence et offrent un accès au crédit sans services aux entreprises, ou des services les entreprises sans accès au crédit. La coopération entre prestataires de services aux entreprises doit aussi être renforcée⁵⁵. Ces prestataires de services doivent cibler plus particulièrement les femmes pour renforcer l'entrepreneuriat féminin par la formation et l'accès au financement. Les éléments clefs d'une telle initiative seraient les suivants: i) identification des meilleures pratiques dans diverses régions concernant les services d'aide aux entreprises; ii) élaboration d'approches et de politiques en vue de renforcer l'accès des femmes au financement; et iii) engagement des pouvoirs publics, de la société civile et de la communauté internationale de mettre en œuvre ces approches et ces politiques, ce qui permettrait d'exécuter des programmes spécifiques.

C. Observations concernant la problématique de l'entrepreneuriat féminin

36. À ce jour, l'entrepreneuriat féminin n'a pas bénéficié de l'attention concertée et coordonnée qu'il méritait, en dépit des contributions appréciables d'un certain nombre d'institutions. Les résultats concrets obtenus jusque-là montrent que beaucoup reste à faire pour promouvoir une meilleure exploitation du potentiel entrepreneurial des femmes.

37. Les activités mentionnées plus haut pourraient utilement être exécutées en étroite collaboration et coopération avec les organismes du système des Nations Unies et d'autres organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux compétents, la société civile en général et des femmes chefs d'entreprise de pays du Nord et du Sud. Dans ce contexte,

⁵⁴ Voir Nations Unies. *Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Adopté par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à Bruxelles, le 20 mai 2001 (A/CONF.191/11)*, par. 52 et 53.

⁵⁵ Le Programme Empretec de la CNUCED est un programme intégré de renforcement des capacités, qui vise à promouvoir la création de structures d'appui viables, capables d'aider des petites et moyennes entreprises novatrices. Les femmes représentent 40 % (en moyenne) des bénéficiaires directs dans plus de 20 pays, principalement en Afrique et en Amérique latine. Par le biais de «guichets uniques» – des centres Empretec actuellement au nombre de 45 – les femmes ont accès à des programmes de formation, à des conseils et à des services d'information.

il convient de souligner combien il importe de créer des réseaux de conseil qui permettraient à des experts d'apporter une aide aux entreprises sur une diversité de problèmes courants et qui pourraient, par exemple, faire l'objet d'un partenariat entre les pouvoirs publics et la société civile. Plus nombreuses seront les synergies créées, plus important sera l'impact sur la vie quotidienne des femmes – qu'elles soient employeurs ou employées – sur leur famille et sur la société dans son ensemble.

IV. IMPACT POTENTIEL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES

38. La contribution potentielle des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du commerce électronique à la croissance économique et au développement durable est largement reconnue. Le réseau Internet permet aux entreprises d'avoir accès à l'information et aux marchés 24 heures sur 24 et de participer à de nouvelles activités lucratives, quelles que soient les distances et au-delà des frontières géographiques; elles peuvent ainsi améliorer leur productivité, leur compétitivité ainsi que leurs marges bénéficiaires, et accroître leurs revenus⁵⁶. Mais les femmes ont-elles un accès égal à ces nouvelles technologies et à Internet? Le commerce électronique leur offre-t-il, en particulier dans les pays en développement, de nouvelles possibilités d'activités commerciales?

A. Les femmes et la fracture numérique

39. La fracture numérique s'entend généralement de ce qui sépare des pays en matière d'accès aux TIC et à Internet et d'utilisation de ces technologies, mais on parle aussi de plus en plus de fracture numérique selon d'autres critères tels que le sexe, l'âge, le revenu ou encore l'éducation. Dans la plupart des pays, l'internaute type est un homme, jeune (en particulier dans les pays en développement), instruit et aisé. Dans quelques pays, la situation change rapidement; dans d'autres, l'évolution est plus lente – mais les choses changent aussi.

40. Aux États-Unis, par exemple, les femmes utilisant Internet sont désormais plus nombreuses que les hommes – 51,7 % d'utilisatrices contre 48,3 % d'utilisateurs⁵⁷; cela correspond à la répartition entre hommes et femmes de la population actuelle des États-Unis. La diminution des prix des ordinateurs et un accès (souvent) gratuit à Internet ont beaucoup contribué à transformer le réseau Internet en un outil de masse, réduisant ainsi la fracture numérique nationale entre hommes et femmes. Une évolution analogue a été observée dans beaucoup de pays européens et dans certains pays asiatiques. En Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon, en République de Corée, à Hong Kong, en Chine, à Singapour et dans la Province chinoise de Taïwan, les utilisateurs d'Internet sont à plus de 40 % des femmes. En Chine continentale, les femmes représentent 38 % des utilisateurs d'Internet, alors qu'elles n'étaient

⁵⁶ CNUCED. *E-commerce and Development Report 2001*. Nations Unies, New York et Genève, à paraître en 2001; et PNUD (2001). *Rapport mondial sur le développement humain 2001*. PNUD, Oxford University Press, New York.

⁵⁷ Nielsen//NetRatings (2001), «Women a formidable force on the net», communiqué de presse du 28 juin 2001, www.nielsennetratings.com.

que 15 % au début de 1999⁵⁸. En Amérique latine, s'il y a quatre ans encore 75 % des internautes étaient des hommes, au début de 2001 la répartition était d'environ 60 % pour les hommes et 40 % pour les femmes⁵⁹. En Argentine, au Brésil et au Mexique, la répartition est presque 50/50. En revanche, dans certains pays asiatiques, tels que l'Inde ou l'Indonésie, les femmes ne représentent que de 25 à 33 % de l'ensemble des utilisateurs d'Internet. En Afrique, la proportion de femmes est variable – 37,5 % en Zambie, 31,5 % en Ouganda, 19 % en Afrique du Sud, 13,9 % en Éthiopie, 12 % au Sénégal⁶⁰. Au Moyen-Orient et dans les pays arabes, le nombre d'utilisatrices d'Internet est faible.

41. En général, la fracture numérique entre hommes et femmes est plus grande dans les pays où les femmes ont moins accès que les hommes à l'éducation (par exemple dans beaucoup de pays pauvres), et dans ceux où les pratiques et traditions culturelles n'encouragent pas les femmes à participer à la vie publique⁶¹. Les femmes ayant principalement accès à Internet depuis leur foyer, il faut qu'elles puissent disposer à leur domicile d'un ordinateur personnel et d'un raccordement à Internet. Cela n'est possible que si les coûts d'acquisition d'un ordinateur et les coûts d'accès à Internet sont faibles, ce qui n'est pas le cas encore dans beaucoup de pays en développement. Cela pénalise les femmes davantage que les hommes, qui ont plus facilement accès à Internet sur leur lieu de travail ou dans des lieux publics. Les entités publiques qui offrent un accès à Internet – écoles, universités, cybercafés, centres communautaires, etc. – sont également moins accessibles aux femmes, qui sont souvent exclues de l'enseignement de base et de l'enseignement supérieur et peuvent, pour des raisons culturelles, avoir un moindre accès aux lieux publics. D'autres contraintes pour les femmes sont, par exemple, le manque de temps pour utiliser Internet en dehors de leur foyer, et le manque de connaissance de langues étrangères, connaissance qui est souvent indispensable pour comprendre et utiliser l'information disponible sur le Web.

B. Comment les TIC et le commerce électronique peuvent-ils ouvrir de nouvelles possibilités aux femmes?

42. Les femmes jouent un rôle de plus en plus important dans le commerce électronique. Aux États-Unis, elles sont désormais considérées comme une puissante force économique

⁵⁸ CNNIC (2001). Rapport d'enquête semestriel sur le développement d'Internet en Chine, juillet 2001. <http://www.cnnic.net.cn/develst/e-cnnic200107.shtml>.

⁵⁹ ZDNet Latin America, «En México, casi la mitad de los Internautas es mujer», 2 novembre 2000, www.zdnet.com; et ZDNet et Latin America, «Women and the Internet: Excuse me, coming through!», 14 mars 2001, www.zdnet.com.

⁶⁰ Voir www.worldbank.org/gender/digitaldivide/digitaldivide6.htm. Pour que les PME profitent d'une manière générale des avantages potentiels des technologies de l'information et de la communication, l'accès à des infrastructures et réseaux modernes de télécommunication à faible coût sera primordial. Le commerce électronique pourrait alors être un moyen d'exporter des services qui s'appuient sur une utilisation intensive de la main-d'œuvre abondante et des riches ressources naturelles des PMA.

⁶¹ D'après les Nations Unies (2000), près des deux tiers des 876 millions d'analphabètes dans le monde sont des femmes.

sur Internet, pour ce qui est du commerce électronique d'entreprise à consommateur; elles sont le moteur de la croissance des achats en ligne dans ce pays: si l'on considère qu'elles prennent 80 % des décisions d'achat et contrôlent 75 % des finances du ménage, elles ont beaucoup plus de «pouvoir d'achat» que les hommes⁶². Les entreprises de commerce électronique dans d'autres pays prennent également conscience de cette évolution et ciblent de plus en plus les femmes en tant que clientes potentielles. Les achats en ligne offrent aux femmes de considérables avantages, étant donné leur emploi du temps chargé et le fait que beaucoup sont chefs de famille.

43. Les femmes ont également marqué des points dans le secteur du commerce d'entreprise à entreprise. Il est de plus en plus reconnu qu'une identité commerciale en ligne repose davantage sur l'établissement de relations que sur des structures de pouvoir – ce qui a été profitable aux femmes. Pour le commerce en ligne, il est essentiel de créer une communauté autour des produits pour constituer un marché, plutôt que de simplement s'attacher à orienter des clients vers un produit. En raison de leurs aptitudes traditionnelles en matière de communication et de relations publiques, les femmes disposent avec Internet d'un instrument idéal pour renforcer leur activité commerciale et accroître leur compétitivité.

44. Dans les pays en développement, un certain nombre d'études récentes montrent comment l'utilisation des TIC et d'Internet ont ainsi aidé des femmes entrepreneurs à devenir plus compétitives et à élargir leurs activités commerciales. En Afrique, par exemple, les femmes sont traditionnellement très actives dans le secteur de l'import-export et voyagent souvent à l'étranger pour rechercher des produits et négocier avec des fournisseurs. Ces femmes d'affaires étudient sérieusement les avantages que peut leur procurer Internet, en particulier en matière de commerce électronique, pour élargir leur éventail de fournisseurs⁶³. La situation des femmes dans les zones rurales pauvres d'Afrique est toutefois plus difficile. Une étude de cas sur l'Afrique du Sud montre comment le commerce électronique peut améliorer l'accès aux marchés et contribuer ainsi à l'amélioration de la situation économique d'une communauté rurale de femmes (voir l'encadré 2). Le but recherché avec les télécentres est de transformer des activités génératrices de revenu en entreprises lucratives⁶⁴.

⁶² *E-Commerce Times*, «And e-commerce for her», 5 juillet 2000, www.ecommercetimes.com.

⁶³ Contributions au premier Forum sur le développement de l'Afrique, organisé à Addis-Abeba du 24 au 28 octobre 1999, sur le thème: «L'Afrique face aux défis de la mondialisation et de l'ère de l'information».

⁶⁴ Les télécentres sont des centres communautaires ruraux en Afrique et en Asie, où les femmes à la tête de microentreprises reçoivent une formation à l'utilisation des TIC (courrier électronique, Internet, télécopie, traitement de texte) leur permettant d'avoir accès à une information correspondant à leurs besoins économiques (par exemple, prix du marché dans les grandes villes, adresses de fournisseurs et de concurrents, qualité des produits, transport des denrées). Grâce aux télécentres, de micro et petites entreprises peuvent obtenir et évaluer une information commerciale actualisée et rechercher des facteurs de production de meilleure qualité et moins chers; ces centres permettent ainsi aux femmes d'élargir leurs activités commerciales – d'entreprise à consommateur et d'entreprise à entreprise.

Encadré 2. Un télécentre sud-africain

En 1998, un télécentre, équipé d'ordinateurs, de téléphones, de télécopieurs, de photocopieuses, et proposant un accès à Internet, a été créé dans une communauté sud-africaine; l'objectif était d'initier les femmes au commerce électronique, celui-ci étant jugé offrir de nombreux avantages potentiels, dont une mise en relation plus efficace des producteurs avec des consommateurs géographiquement distants. Le commerce électronique peut également contribuer à la transition du commerce d'entreprise à consommateur au commerce d'entreprise à entreprise dans une autre ville offrant un marché plus rentable que le marché local. Il permet en outre d'accélérer les cycles de vente grâce à une information plus rapide, d'élargir les relations par la personnalisation des communications, d'accroître l'efficacité de certaines transactions commerciales (par exemple, facturation), d'adapter le conditionnement des produits grâce à une information commerciale plus précise, de regrouper les producteurs pour obtenir des commandes plus importantes, et de réduire les frais généraux d'administration. Les premiers résultats obtenus sont prometteurs. Un certain nombre de problèmes restent toutefois à régler, dont la formation des gestionnaires de télécentres, la formation de responsables de groupe et l'accès à des prestataires de services Internet techniquement fiables.

Source: Rhodes, Jo (2001). «Can e-commerce enable marketing in an African rural women's community based development organisation?» Dans: *Informing Science*, juin 2001: p. 450-461.

45. Outre l'impact des TIC et du commerce électronique sur les activités commerciales des femmes, les nouvelles technologies ont également des répercussions notables sur un certain nombre de secteurs économiques, y compris des secteurs qui emploient principalement des femmes (voir l'encadré 3).

Encadré 3. Autres exemples de diffusion de technologies modernes dans le secteur rural des pays en développement

À Dakha, au Bangladesh, une compagnie de services téléphoniques distribue des téléphones aux femmes des zones rurales dans une optique d'appui à la promotion de la santé et des activités commerciales; au Pakistan, une fondation a créé, dans 178 villages, des «centres d'écoute radio», qui sont dirigés par des femmes éduquées et qui constituent pour les femmes un moyen d'information et un lieu de dialogue sur leurs conditions de travail et d'autres questions d'intérêt commun. Un projet analogue a été lancé au printemps 2001 au Tamil Nadu, en Inde, avec la fourniture de téléphones cellulaires à des organisations communautaires; ce projet permettra à des femmes d'établir un réseau de commercialisation de leurs produits et de promouvoir la vente directe d'une ville à une autre de produits fabriqués par des microentreprises de la province du Tamil Nadu.

Source: www.infodev.org

46. Par exemple, le réseau Internet et l'amélioration des services de communication, conjugués à un marché de plus en plus compétitif, ont incité des entreprises de pays développés à externaliser vers des pays en développement certains services informatiques. Des activités telles que le traitement de données, la comptabilité et les services de centrales d'appel se multiplient rapidement dans les pays en développement, créant de nouveaux emplois pour les femmes⁶⁵. L'implantation, en particulier dans des pays en développement anglophones, de centrales d'appel est un phénomène récent. Il a été estimé que les centrales d'appel indiennes, par exemple, avaient des coûts de fonctionnement de 40 % inférieurs à ceux des centrales d'appel aux États-Unis, ce qui leur confère un net avantage compétitif⁶⁶. Elles représentent actuellement 40 000 «postes», et leur capacité devrait doubler en 2002⁶⁷. Les femmes et les hommes employés dans les centrales d'appel fournissent des services d'information (vente, commercialisation, service clientèle) par téléphone aux clients de sociétés étrangères; ils sont formés par leurs employeurs locaux aux compétences culturelles et linguistiques nécessaires.

C. Observations sur les moyens de tirer le meilleur parti des TIC et du commerce électronique

47. Les TIC et le commerce électronique présentent un intérêt spécifique pour les femmes et les nouvelles technologies peuvent, si elles sont rendues accessibles, procurer de nouvelles possibilités d'activités commerciales aux femmes, en particulier dans les pays en développement. Un certain nombre de conditions doivent toutefois être remplies pour que les femmes puissent tirer pleinement parti des TIC et améliorer ainsi la compétitivité de leurs villages, régions et pays. Pour que les TIC et Internet contribuent pleinement à renforcer la compétitivité des femmes, il est essentiel d'accroître la capacité des femmes de devenir à la fois des utilisatrices et des productrices d'informations. Donner aux femmes un accès à Internet n'est pas en soi suffisant⁶⁸. Les femmes doivent être formées à l'utilisation des nouvelles technologies et tirer pleinement parti des possibilités offertes par les réseaux informatiques, le commerce électronique, le télétravail ou le téléenseignement. Elles doivent être associées aux décisions

⁶⁵ Dans le secteur manufacturier, la plupart des activités d'assemblage dans les industries liées à l'informatique sont effectuées par des femmes dans les pays en développement. En revanche, la recherche-développement en informatique est surtout l'apanage des hommes (dans les pays développés).

⁶⁶ *Financial Times*, «India learns language of customer service», 4 avril 2001. Newsbytes.com., «China's web women boost e-commerce outlook», 30 mai 2001, www.newsbytes.com.

⁶⁷ Le nombre de «postes» est le nombre de personnes travaillant dans une centrale d'appel; ces centrales fonctionnant 24 heures sur 24, il y a normalement plusieurs équipes qui se relaient.

⁶⁸ «Il est évident que ni la technologie ni l'éducation ne sont un moteur indépendant de modernisation... On comprend à quel point la technologie et l'éducation sont porteuses de relations sociales marquées par l'appartenance sexuelle. L'accès à l'une ou à l'autre n'est pas suffisant pour modifier ces asymétries liées au sexe, même s'il est manifestement indispensable pour que les choses changent. *Acces is not enough: gender perspectives on technology and education*, Bourque, S. C. et Warren, K. B. dans *Persistent Inequalities. Women and World Development*, Ed. Tinker, I, Oxford University Press, New York, Oxford, 1990: 100.

prises en matière de TIC au niveau des entreprises et au niveau national. Les femmes deviennent rapidement des actrices majeures sur Internet. Pourtant, peu de femmes, même dans les pays développés, occupent une place de premier plan dans les professions informatiques⁶⁹, où l'on trouve majoritairement des hommes, qu'il s'agisse des industries de logiciel ou des industries de matériel. Il en résulte que peu de femmes participent à la conception des nouvelles technologies de l'information, alors qu'elles pourraient contribuer à l'amélioration de la qualité des produits étant donné leurs aptitudes particulières en matière de relations avec la clientèle⁷⁰.

Dans beaucoup de pays en développement, la formation aux technologies de l'information n'est souvent pas accessible aux femmes. Au niveau des entreprises, la création de télécentres pourrait être un moyen efficace de diffuser les TIC et les techniques de commerce électronique auprès des communautés rurales dans les pays en développement⁷¹.

V. QUESTIONS QUE POURRAIENT EXAMINER LES EXPERTS

48. La Réunion d'experts devra adopter des conclusions et proposer des options qui seront soumises pour examen à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement. Elle pourrait formuler des propositions relatives à une stratégie pour améliorer la contribution des femmes à une plus grande compétitivité de leurs pays et de leurs régions, à un accroissement des débouchés commerciaux et aux moyens d'attirer investissements et nouvelles technologies.

Les débats des experts devraient se concentrer sur les grandes questions suivantes:

- i) Quelles politiques et quelles approches pourraient efficacement contribuer à un rôle positif et plus actif des femmes dans une économie mondialisée?
- ii) Concernant le rôle des investissements étrangers directs, quelles pourraient être les «meilleures pratiques» pour soutenir une stratégie économique tenant compte des besoins des femmes?
- iii) Pour ce qui est du commerce des services, que peuvent faire les pays en développement, en particulier les PMA, pour que les avantages liés à la libéralisation croissante du secteur des services profitent également aux femmes? Quelles mesures

⁶⁹ Roper Starch Worldwide Inc. (2001). «Women in technology leadership». Rapport établi pour Deloitte & Touche, juin 2001, www.roper.com.

⁷⁰ Une étude portant sur les femmes travaillant dans le secteur des technologies de l'information a également révélé que les femmes avaient tendance à tenir davantage compte de la dimension humaine d'une relation commerciale ou économique, aussi bien avec la clientèle qu'avec les employés (Roper, 2001).

⁷¹ Le Département sud-africain des communications a été un excellent modèle en la matière: il a créé un certain nombre de télécentres dans le pays, qui sont contrôlés et gérés par des femmes; il a rendu Internet accessible à des groupes de femmes; et il a formé des groupes de femmes à l'utilisation des technologies pour le renforcement de leurs activités commerciales.

internationales d'appui seraient nécessaires pour promouvoir le perfectionnement des compétences indispensable à cette fin?

- iv) Concernant le commerce des produits de base, quelles sont les réformes juridiques et institutionnelles nécessaires pour éliminer les discriminations fondées sur le sexe en matière d'activités économiques en général et de responsabilisation et d'éducation en particulier? Comment les gouvernements peuvent-ils éliminer les obstacles culturels et juridiques à l'accès des femmes au financement, au crédit et à la propriété foncière, en particulier dans les zones rurales et dans les sociétés traditionnelles? Quel type de programmes d'assistance technique la communauté internationale devrait-elle envisager pour soutenir cette évolution, s'agissant en particulier de faire participer les femmes à des activités modernes d'exportation?
- v) Les règles commerciales multilatérales prennent-elles dûment en considération la question du rôle des femmes dans le système commercial international?
- vi) Comment les gouvernements peuvent-ils promouvoir l'entrepreneuriat féminin? Quels politiques, services financiers et services et réseaux commerciaux sont nécessaires?
- vii) Concernant l'impact des technologies de l'information et de la communication, comment garantir aux femmes dans toutes les sociétés, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition, un accès égal et une participation égale au commerce électronique? Quelles sont les conditions nécessaires pour que les TIC ouvrent de nouvelles possibilités d'activités commerciales aux femmes dans les pays en développement et quelles mesures contribueraient à faciliter l'entrepreneuriat féminin et le perfectionnement des compétences dans ce domaine?
- viii) De quelle façon des partenariats entre pouvoirs publics et société civile peuvent-ils aider les femmes à participer à l'accroissement de la compétitivité de leur pays et de leur région?
- ix) Quel soutien serait nécessaire pour que le renforcement des capacités, en particulier le renforcement des capacités technologiques et la formation des femmes, contribue à ne plus grande participation? Et quel soutien serait nécessaire pour le transfert et la diffusion des nouvelles technologies?
